LABEL HR EXCELLENCE IN RESEARCH (HRS4R)

English Version

HRS4R Logo
Image not found or type unknown

HRS4R : une démarche européenne pour améliorer la qualité de l'environnement de la recherche et renforcer son attractivité

La Stratégie européenne des ressources humaines pour les chercheurs (*HRS4R – Human Resources Strategy for Researchers*) est une initiative portée par la Commission Européenne (CE), visant à accompagner les universités et organismes de recherche dans l'amélioration de leurs pratiques en matière de ressources humaines, en cohérence avec les principes de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs (C&C, 2005, révisés en 2023). Elle a en particulier pour objectif de mettre en œuvre les principes OTM-R (*Open, Transparent and Merit-based Recruitment*), afin de garantir des procédures de recrutement ouvertes, transparentes et fondées sur le mérite à chaque étape du processus, depuis la publication des offres d'emploi jusqu'à la nomination.

Ces textes définissent 40 principes couvrant un large éventail d'enjeux, parmi lesquels l'éthique et l'intégrité scientifique, la science ouverte, l'égalité et le genre, la mobilité, les procédures de recrutement et d'évaluation, les conditions de travail, le développement de carrière, les obligations contractuelles, la valorisation des résultats, ainsi que la formation et l'encadrement. Ils s'adressent à l'ensemble des acteurs de l'Espace européen de la recherche (EER).

L'Université de Rouen Normandie est engagée dans cette démarche et a obtenu, le 24 juillet 2023, le label « HR Excellence in Research » délivré par la Commission européenne. Ce label reconnaît son engagement à mettre en œuvre ces principes dans

une logique d’amélioration continue de ses pratiques et de sa politique de ressources humaines en recherche.

Une démarche structurée engagée depuis 2020

À l’URN, la démarche HRS4R a été lancée en 2020. Elle s’est appuyée sur une large concertation interne (groupes de travail, enquêtes auprès des personnels), permettant d’identifier les principaux axes d’amélioration et d’élaborer un plan d’action structuré autour de six domaines :

- Intégrité scientifique, déontologie et éthique de la recherche
- Valorisation de la recherche, innovation, financements et entrepreneuriat
- Science ouverte et science et société
- Ressources humaines : transparence, équité, qualité de vie au travail et communication
- Formation doctorale, poursuite de carrière et formation continue des enseignants-chercheurs
- Égalité, diversité et prévention des discriminations

À l’issue d’une première phase d’évaluation par la CE, l’université a obtenu le label en juillet 2023 sur la base de ce plan d’action.

Sa mise en œuvre s’est déroulée sur la période 2023-2025, avec une implication régulière des instances et une information continue de la communauté universitaire.

Des avancées concrètes dans plusieurs domaines

La mise en œuvre du plan d’action initial a permis des avancées significatives dans plusieurs domaines :

- Valorisation et financements de la recherche : renforcement des actions de formation et de sensibilisation, et amélioration de la diffusion des opportunités de financement auprès des unités de recherche.
- Entrepreneuriat : structuration de la politique d’entrepreneuriat et renforcement des moyens humains, avec la création d’un pôle dédié à la DRV, et développement des actions et événements.

- Science ouverte : mise en place d’une gouvernance dédiée, adoption d’une feuille de route institutionnelle, réalisation d’une enquête sur les pratiques et déploiement d’infrastructures et de services spécifiques.
- Science avec et pour la société (SAPS) : structuration d’une politique dédiée, avec définition d’une stratégie, mise en place d’instances de pilotage et création d’un pôle dédié à la DRV.
- Ressources humaines et qualité de vie au travail : déploiement d’outils numériques structurants par la DRH (BEETWEEN pour le recrutement, OHRIS pour la gestion des congés et du télétravail), amélioration de l’accès à l’information et de la lisibilité des dispositifs RH via le nouvel intranet, et renforcement des actions en faveur de la qualité de vie au travail.
- Formation et accompagnement des chercheurs : renforcement des dispositifs d’accueil et d’accompagnement des chercheurs et doctorants internationaux (notamment via le centre de services Euraxess de la DRV), développement des formations à l’encadrement doctoral et meilleure diffusion de l’offre de formation du SAPHIRE.
- Égalité, diversité et inclusion : consolidation de la gouvernance, développement d’indicateurs de suivi et déploiement d’actions de sensibilisation et de formation.

Perspectives et prochaines étapes

Une auto-évaluation intermédiaire a été réalisée en 2025. Elle a conduit à l’élaboration d’un plan d’action révisé pour la période 2025-2028, soumis à la CE en juillet 2025 et actuellement en cours d’évaluation.

Le plan d’action révisé s’inscrit dans la continuité des actions engagées, avec un objectif de consolidation et d’amélioration continue.

L’université fera l’objet d’une évaluation complète par la CE en 2028, incluant une visite sur site, en vue du renouvellement du label. Un nouveau plan d’action (dit amélioré) couvrant la période 2028-2033 devra également être soumis à cette occasion. La démarche HRS4R s’inscrit ainsi dans une dynamique de suivi régulier et d’amélioration continue à long terme.

Pour aller plus loin

- Lettre d’engagement de l’université de Rouen Normandie (15 novembre 2021, en anglais)
- Politique OTM-R de l’université 2025
- Plan d’action 2023-2028 (22 mai 2023)
- Cycle de progression de la labellisation et de son renouvellement
- Plan d’action révisé 2025-2028

Liens utiles

- EURAXESS – HRS4R
- Bilans sociaux, RSU
- Intégrité scientifique

Pilotage du projet

- Comité de suivi
- Comité de pilotage

Le détail de la composition des comités

Contact

direction.drv@univ-rouen.fr

Publié le : 2021-05-07 15:11:21